

L'eau à votre service.

Retrouvez sur notre site tous les conseils et toutes les informations concernant :

- votre abonnement,
- la gestion de votre compte,
- le règlement de vos factures,
- la qualité de votre eau,
- le cycle de l'eau potable,
- les bons gestes pour préserver l'eau

www.sobass.fr

So'Bass - 18 rue Jehenne - 33120 ARCHACHON - Janvier 2019



**Le Télé-relevé arrive
chez vous !**

Découvrez, pour votre confort, les nouveaux services de télé-relevé de votre compteur d'eau.



Télé-relevé : profitez de plus de confort et de tranquillité.



Le télé-relevé est une innovation prise en charge par votre service de l'eau. Il permet de lire les compteurs à distance et de vous retransmettre vos données de consommation par internet.

Un nouveau service pour plus de confort

Vous n'attendez plus le releveur de compteur d'eau et vous n'êtes plus dérangé lors de ses passages.

Encas d'emménagement ou de déménagement, vous n'avez plus besoin de communiquer votre index de consommation, celui-ci est transmis par le système. Il vous suffit simplement de prévenir So'Bass de votre départ ou de votre arrivée.

Un meilleur suivi pour plus de tranquillité

Vous recevrez des factures basées sur votre consommation réelle et non plus sur une consommation estimée. Vos relevés sont plus précis, les choses sont plus claires pour vous.

So'Bass détecte rapidement toute anomalie, qu'elle soit liée au compteur ou à votre installation. Vous êtes alerté si nous pensons qu'il peut y avoir une fuite chez vous.

Grâce à votre Espace personnel sur www.sobass.fr, vous pourrez suivre à distance votre consommation, pour mieux la maîtriser (historique consommation au jour le jour et création d'alertes personnelles).

Comment accéder à mon Espace Personnel ?

Pour créer votre espace sur le site sécurisé So'Bass, cela ne vous prendra que quelques minutes.

- 1 Munissez vous de votre dernière facture d'eau afin de disposer de votre référence client et des informations qui vous seront utiles pour la création de votre compte.
- 2 Allez sur www.sobass.fr, rubrique Espace Client, puis laissez vous guider en remplissant les champs proposés.

En cas de difficulté à créer ou utiliser votre Espace Personnel, notre Eco-conseiller se tient à votre disposition pour vous accompagner.

Vous pouvez le contacter par mail à l'adresse ecoconseil@sobass.fr

Le télé-relevé, combien ça coûte ?

Vous n'avez rien à payer, ni pour l'installation, ni pour l'utilisation. Cette innovation est prise en charge par votre service de l'eau, à l'initiative de la COBAS.



Pour bénéficier de tous les avantages liés au télé-relevé de votre compteur d'eau et découvrir les services en ligne qui vous simplifieront la vie, créez votre Espace personnel sur : www.sobass.fr, rubrique Espace Client ou téléchargez l'application So'Bass.

